

Grafka - Jérôme Poucet

Conditions Générales de Vente

1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion de prestations effectuées par mes services.

En acceptant la confirmation de commande, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées. La signature pour réception d'un projet, la Confirmation d'une commande via mon bon de commande dûment signé ou la réception d'une de mes factures engage le client à adhérer à toutes mes conditions générales.

Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit peuvent modifier l'application des présentes conditions générales.

En cas de litige entre les conditions générales de nos cocontractants et les nôtres, il est convenu que ces dernières prévaudront.

2 - COMMANDES

Toute commande qui m'est confiée ne m'engage qu'après confirmation écrite de ma part. Les modifications apportées par un client à sa commande initiale ne seront valables qu'à la condition que je les ai acceptées et confirmées par écrit.

Mes devis, offres et remises de prix ne m'engage qu'à partir de la signature de mon bon de commande par le client et de la ratification écrite de celui-ci par moi-même. En outre, les réalisations, projets, études ou dessins relatifs à ceux-ci restent ma propriété et peuvent être facturés au client si, pour une raison quelconque, la commande n'était pas exécutée. Les offres ne sont valables que pendant les délais d'option qui y sont expressément indiqués. Si aucun délai d'option n'est mentionné, elles sont sujettes à confirmation de ma part à la signature du bon de commande. Si un travail réalisé suivant mes réalisations et devis doit être modifié pour n'importe quelle raison, le prix sera revu et adapté. Si je décide qu'un changement d'exécution est nécessaire, j'en averti le client par écrit mentionnant la modification et le prix en résultant. Si le client ne réagit pas endéans les huit jours, il est supposé avoir donné son accord.

Dès la signature du bon de commande, le client me versera un acompte correspondant à 33% de la valeur du travail commandé. L'annulation d'une commande par le client entraîne le paiement par celui-ci d'une indemnité, à titre de dommages et intérêts, égale à cet acompte. De plus, les acomptes versés par le client sont à valoir sur le prix de la commande et ne constitue pas des arrhes dont l'abandon autoriserait les

parties à se dégager du contrat.

3 - DÉLAIS

Les délais fixés pour mes prestations ne sont donnés qu'à titre indicatif, sauf stipulation contraire de ma part.

Les délais d'exécution et de livraison, éventuellement définis sur le bon de commande, ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ces délais entrent en vigueur après réception de l'acompte prévu à l'article 2 (Commande).

Si un délai est impératif, il doit clairement être spécifié comme tel lors de la commande. Dans ce cas, le client peut prétendre à une indemnisation lorsque la réalisation subit un retard (sans que celle-ci puisse excéder 10% du prix global de la commande). Dans ce cas, les circonstances suivantes me libèrent des délais: 1. Les cas de forces majeures (incidents d'ordre technique); 2. Si les conditions de paiement ne sont pas respectées; 3. Si des changements sont décidés par le client durant la période de prestation; 4. Si le client ne renseigne pas le délai qu'il souhaite;

4 - PRIX

Les prix fixés sont libellés en euros TVA non comprise. Ils sont établis en considération d'un travail normal, ne subissant aucune interruption, tous éléments que le client doit fournir ou préparer étant en ordre au moment voulu. Toute difficulté supplémentaire donnant lieu à un surcoût de travail de ma part, causé par une quelconque circonstance étrangère à mes activités, de même que toute modification demandée par le client, donnent lieu de plein droit à une facturation complémentaire sur base de mon tarif en vigueur à ce moment.

a. Conditions tarification packs développement web

- **WEB PACK STARTER:** Avec le pack "Web Pack Starter", 10h de modifications sont incluses. Au-delà de ces heures, les modifications seront soumises à la tarification à l'heure de 35€ HTVA de l'heure.
- **WEB PACK COMFORT:** Avec le pack "Web Pack Comfort", 20h de modifications sont incluses. Au-delà de ces heures, les modifications seront soumises à la tarification à l'heure de 35€ HTVA de l'heure.
- **WEB PACK E-COMMERCE:** Avec le pack "Web Pack E-Commerce", 30h de modifications sont incluses. Au-delà de ces heures, les modifications seront soumises à la tarification à l'heure de 35€ HTVA de l'heure.
- **WEB PACK RESPONSIVE:** Avec le pack "Web Pack Responsive", 3h de modifications sont incluses. Au-delà de ces heures, les modifications seront soumises à la tarification à l'heure de 35€ HTVA de l'heure.

b. Conditions tarification sous-traitance graphique

La tarification de 30€ / heure HTVA est applicable uniquement pour les sociétés ayant une activité dans le

domaine de l'infographie ou de l'impression pour des projets de créations graphiques ou développement web.

5 - PAIEMENT

Les factures sont payables jusqu'à l'échéance de paiement renseignée sur la facture (dans les 15 jours calendrier à partir de la date de facturation). En aucun cas l'échéance de paiement ne dépassera l'échéance susmentionnée. En cas de contestation d'une de mes factures, le client dispose de 8 jours à dater de l'envoi de celle-ci pour me faire connaître son désaccord par envoi recommandé.

Mes factures sont payables au grand comptant sauf stipulation contraire sur la facture à la mention "échéance". En cas de non-paiement de la facture dans les délais prévus, des frais administratifs pour rappel seront ajoutés au montant dû. Ces frais administratifs sont d'ores et déjà fixés à 20 euros. De plus, le non-paiement de la facture dans les délais prévus entraînera irrévocablement le paiement d'une indemnité forfaitaire fixée dès à présent, de commun accord entre les parties, à 15% du montant total de la facture. En outre, un intérêt de retard de 1% par mois sera appliqué sur le montant impayé à son échéance, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. La remise des traites ou l'accord de paiement à termes ne signifient aucun renouvellement de dette et ne compromettent pas l'application des articles de mes conditions générales. Si, en cas d'accord de paiement à termes, le client manque de payer une seule fois l'échéance, la dette entière ou son solde devient redevable. Si une traite n'est pas payée à son échéance et est protestée, toutes les autres traites se rapportant à la même facture seront également exigibles.

7 - ANNULATION

Si le client rompt ou annule le contrat ou si celui-ci ne peut être exécuté de par son fait, il m'est redevable d'une indemnité équivalente à 20% du montant de la commande.

8 - LITIGES

En cas de contestation entre parties ou de poursuites de paiement, sont seuls compétents les tribunaux dont dépend mon siège social. Mes conditions générales ont prééminence sur celles posées par le client, tout spécialement en ce qui concerne ces deux points.

9 - CLAUSE SALVATRICE

La non validité ou l'illégalité d'une des clauses prévues dans les contrats (conditions spécifiques et générales) convenues entre parties, n'entraîne aucunement une invalidité ou une nullité des autres conditions du contrat conclu entre parties – clauses restant intégralement valables.

10 - COPYRIGHT ET MENTION COMMERCIALE

Sauf mention contraire explicite du client, je me réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale et/ou logo personnel indiquant clairement ma contribution, telle la formule "Réalisé

par Jérôme Poucet” assortie lorsque le support le permet d’un lien hypertexte pointant vers le site commercial de mon activité.

Je me réserve le droit de propriété et d’auteur sur tous mes dessins, réalisations et projets. Leur reproduction, même partielle, sans autorisation ou convention spéciale est défendue et donnera lieu à un dédommagement d’un montant minimum de 247,89 euros. Moi, auteur, garde la propriété artistique de mes créations et ne cède que mes droits de reproduction, après accord, suivant modalités légales. Ces deux points sont particulièrement d’application lors de la création de logos personnalisés.